



## Communiqué pour préavis de grève

L'équipe permanente du CDN de Haute-Normandie, à l'issue d'une assemblée générale qui s'est tenue le 17 juin, décide de déposer un préavis de grève reconductible à partir du 25 juin. La motion a été votée à la majorité absolue.

Par ce préavis, le CDN affirme son soutien aux mouvements des intermittents du spectacle et demande que l'agrément ne soit pas donné à l'accord national interprofessionnel du 22 mars dernier qui doit être signé par le ministre du travail donnant ainsi libre court à une réforme du régime de l'assurance-chômage des intermittents du spectacle.

Très inquiets que l'absence de véritable concertation dramatise encore la situation, nous demandons que tous les partenaires sociaux prennent leurs responsabilités pour aboutir de toute urgence à une solution concrète et évidemment positive.

L'équipe permanente du CDN s'associe ainsi à l'équipe artistique en création de *Lucrece Borgia* au château de Grignan, et au préavis posé pour la première du spectacle le 26 juin.

Par la même occasion nous invitons à une journée de mobilisation ce même 26 juin à partir de 14h, tous les intermittents, professionnels et acteurs culturels, ainsi qu'au public de la région à se réunir et échanger au CDN de Haute-Normandie/Théâtre des Deux Rives

L'équipe du Centre Dramatique National de Haute-Normandie